

- 22- Liabes Djilali. Capital privé et patron d'industrie en Algérie, 1962-1982 : propositions pour l'analyse des couches sociales en formation, crea, Alger avril 1984.
- 23- MADOUI Mohamed. les nouvelles figures de l'entrepreneuriat en Algérie : un essai de typologie. Cahiers du cread numéro 85 / 86, 2008.

- 8- Henni Ahmed. Chikh et le patron : utilisation de la modernité pour la reproduction de la tradition, opu, Alger 1984.
- 9- MADOUÏ. Mohamed. les nouvelles figures de l'entrepreneuriat en Algérie: un essai de typologie, cahiers du cread- numéro 85/86, 2008.
- 10- extrait de l'entretien réalisé avec la vice présidente de SEVE. En mars 2007.
- 11- extrait de l'entretien réalisé avec la vice présidente de la CAP. Mars, 2007.
- 12- extrait de l'entretien réalisé avec le président de l'UNOP. Mars, 2007.
- 13- extrait de l'entretien réalisé avec le président du forum des chefs d'entreprises, mars 2007.
- 14- extrait de l'entretien réalisé avec le secrétaire général de la CGEA, le 23 mars 2007,
- 15- extrait de l'entretien réalisé avec le président du forum des chefs d'entreprises mars, 2007.
- 16- 17— extrait de l'entretien réalisé avec le président du forum des chefs d'entreprises, mars 2007.

17- **Bibliographie**

- 18- Encyclopédie Universalis. Volume 08, paris, 1968.
- 19- GUARRIGUES Jean. Le pouvoir et les patrons : de Schneider à Seillière – éditions : Perrin, Paris 2002
- 20- HENNI Ahmed. Chikh et le patron : usage de la modernité dans la reproduction de la tradition, opu, Alger 1984.
- 21- LENTE, Michel. Les lobbies et le pouvoir. Revue problèmes politiques et sociaux (dossiers d'actualité mondiale) – no 662, éditions la Documentation Française, 06 septembre 1991.

jusqu'à l'apparition des syndicats autonomes suite à la constitution de février 1989 (loi 90 - 14, relative au droit syndical)

GTZ : association allemande pour le partenariat avec les pays du Maghreb

SFI : société financière internationale (filiale de la Banque Mondiale)

NEPAD : nouveau programme de développement en Afrique.

CNPF conseil national du patronat français (première organisation patronale en France)

MEDEF : mouvement des entreprises de France (succédant au CNPF)

- 1- Encyclopédie Universalis. Volume 08, 1968. P.68.
- 2- Idem, page 81.
- 3- Michel Le Net. Les lobbies et le pouvoir. Revue problèmes politiques et sociaux (dossier d'actualité mondiale)- n 662, éditions: la Documentation Française, 06 septembre 1991.
- 4- Encyclopédie Universalis. Volume 08, 1968, page 89.
- 5- Jean Guarrigues les patrons et la politique: de Schneider à Seillière, éditions : Perrin, page 170.
1. 6 - Idem, page 171.
- 6- Idem, page 171.
- 7- Liabes Djilali. Capital privé et patrons d'industrie en Algérie 1962-1982: propositions pour l'analyse des couches sociales en formation, crea, Alger, avril, 1984.

L'examen de ces deux missions nous a permis de relever les remarques suivantes :

1- la situation du pays (économiquement surtout) renforce ou affaiblit le rôle et le fonctionnement des organisations patronales.

2- L'autonomie insuffisante des organisations patronales et leur non implication dans le processus de réformes économiques et de prise de décision réduit l'implication ainsi que la confiance chez les membres de chaque organisation patronale.

3- Les organisations patronales algériennes en tant que soutien de réalisation et de développement économique n'ont pu s'imposer dans la sphère économique politique et même sociale, car c'est l'Etat qui décide de tout. C'est pourquoi le Patronat en Algérie risque de ne jamais constituer une force. Quels sont alors les enjeux actuels que peuvent courir les organisations et associations patronales? Il s'agit d'une idée intéressante qui mérite réflexion.

Note:

Cet article a été présenté, sous sa première version, sous forme de communication aux journées scientifiques «entreprise, entrepreneuriat, et développement local: approche par le genre-enjeux épistémologiques et méthodologies»- Tunis du 05 au 07 juillet 2007.

* **UGTA:** union générale des travailleurs algériens, une des organisations de masses de l'Algérie après l'indépendance, syndicat unique et seul interlocuteur avec les pouvoirs publics

qu'on peut résumer dans la position géographique et la population jeune»¹⁷. Aussi et vu notre réalité maghrébine, les organisations patronales algériennes, espèrent un Maghreb uni ne serait-ce que sur le plan économique comme le cas de la Confédération Algérienne du Patronat et en représentant le Patronat algérien, a pu aux cotés des patronats tunisien et marocain, signés, l'acte fondateur de l'Union du Patronat Maghrébin (dont le siège est à Alger) le 12 septembre 2006 qui a pour but la création d'un marché Maghrébin commun où et pour la première fois les patrons ont pu sauvé l'union du Maghreb Arabe.

A ce stade, peut-on parler d'un certain lobbying que ces organisations auraient pratiqué à l'égard des pouvoirs publics, où doivent-elles se contenter seulement d'assurer la survie des entreprises surtout les PME, qui ont tendance à disparaître. Citons l'exemple de l'entrepreneuriat en Algérie qui s'est limité à l'activité de transformation et de l'importation comme le cas du domaine pharmaceutique et de l'artisanat.

En prenant en considération les déclarations des représentants des organisations patronales on a pu déduire que les organisations patronales Algériennes se sont donné pour le moment les missions suivantes:

La première mission: est d'être un trait d'union entre les décideurs, c'est à- dire : les hommes politiques du pays et le monde de l'entreprise privée, déclarant qu'ils ont décidé de devenir une force de proposition.

La deuxième mission: opter pour une entreprise citoyenne gérée dans un contexte de bonne gouvernance.

coopération butant au développement local, avec la société financière internationale (SFI), qui est une filiale de la Banque Mondiale, et la coopération algéro-allemande entre les organisations patronales algériennes et l'association allemande pour le partenariat avec les pays du Maghreb (GTZ) Concernant le développement local les organisations patronales font appel aux pouvoirs publics à décentraliser les initiatives et laisser les entreprises s'investir sans assistanat quelconque, ou peut citer l'initiative du club des entrepreneurs et des industriels de la Mitidja (CEIMI) avec GTZ et SFI dans un programme de développement local, bien sur avec l'intermédiaire des autorités locales mais il est nécessaire de signaler «qu'avant de parler d'une telle politique, il sera primordial de donner un peu d'autonomie aux autorités locales d'un coté et de suivre un système de sélection avant d'attribuer des postes de responsabilité ou au moins de créer des commissions au niveau local qui regroupent les organisations ou syndicats patronaux, les économistes, les associations les syndicats ouvriers et les autorités locales bien-sur, c'est-à-dire tous les partenaires économiques et sociaux».¹⁶ s'ajoute à cela leur adhésion au programme développement durable (NEPAD) où il est question de s'intéresser à tout ce qui est projets ou programmes hors hydrocarbures et en relation avec l'environnement (comme l'énergie solaire), et leur lancement dans le programme du schémas national de l'aménagement de territoire (SNAT) horizon 2025 qui est une bonne initiative qui assure le renforcement du développement durable qui est prometteur de beaucoup de choses par rapport aux autres développements, «car il intègre les questions de l'environnement, de démocratie, de la bonne gouvernance, du développement social, il faut que l'Algérie qui a rejoint le reste du monde puisse tirer profit de ses ressources

a- relations organisations patronales et Etat dans le cadre du dialogue social, concrétisées par les négociations tripartites (12 tripartites) achevées par leur signature du pacte national économique et social.

b- organisations patronales et institutions ,car la plupart d'entre-elles siègent au niveau du conseil national consultatif du Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise, (CNC) des commissions économiques de l'APN, des commissions sur la bonne gouvernance des entreprises au niveau de l'organisation internationale du travail (OIT),du bureau international du travail (BIT),du NEPAD, et du conseil national économique et social (CNES).

La deuxième, à travers la pratique d'un certain lobbying en s'impliquant dans la schématisation du nouveau paysage économique et politique dans son environnement régional et mondial, il ressort de notre enquête auprès des représentants des organisations patronales , que les chefs d'entreprises considèrent qu'ils ne sont pas suffisamment impliqués dans le processus économique , en dépit du fait qu'ils siègent dans des commissions économiques comme celles de l'APN et des organismes économiques à l'exemple du CNES, ils manifestent leur volonté de faire des entreprises algériennes des entreprises citoyennes. Le Président du Forum des Chefs d'Entreprises déclare: «on est une force de proposition et cela pour servir nos intérêts et l'intérêt de l'entreprise algérienne», Les chefs d'entreprise manifestent une certitude de pouvoir influencer ainsi les pouvoirs publics. Et pour promouvoir ces dernières, ils se sont investit autrement en tissant des relations avec des institutions et organismes internationaux comme en s'intégration dans des projets de

Les représentants des organisations et associations patronales que nous avons interviewés (CAP, CGEA, CSPA, FCE, CEIMI, UNOP, AGEA, SEVE). expliquent cette non-gouvernance par le manque de culture de dialogue et de concertation entre les partenaires socio-économiques et même politiques au moment précis et sur la thématique précise, ce qui les a conduit à s'investir autrement, tout en étant convaincus du rôle important que peuvent jouer les organisations patronales dans la mise en place des réformes économiques dans le processus de transition vers une économie de marché, A cet effet le gouvernement responsable des réformes a trouvé un appui favorable auprès de ces organisations dans la mesure où celles-ci s'opposent à ce que les syndicats autonomes des travailleurs très revendicatifs et à faible représentativité, soient partie prenante dans les négociations tripartites. Le patronat apparaît dès lors comme un partenaire favorable à la politique économique et sociale du gouvernement en vue de mettre en place une paix sociale, chose qui a été concrétisée par la signature du pacte national économique et social (PES) «initialement proposé sous l'appellation de pacte social, mais le patronat et par le biais de la confédération générale des entreprises algériennes a proposé durant les négociations tripartites l'appellation de pacte économique et social». ¹⁵

Ainsi et pour mieux s'imposer en tant qu'élite entrepreneuriale, le patronat a trouvé nécessaire d'appliquer ou suivre des modes d'action et modèles d'intervention propre à une gouvernance politique et d'une gouvernance économique.

La première, à travers deux relations.

pas le transfert de technologie, qui est une condition sinéquanon, pour la réussite de la mise à niveau. A leur avis, la mise niveau, c'est essayer de ramener l'entreprise vers une meilleure organisation, pour lui permettre d'activer normalement et positivement afin d'être compétitive. Aussi la mise à niveau doit «concerner en premier lieu les chefs d'entreprises pour parfaire leurs connaissances en gestion et en management»¹¹. Car et dans la situation actuelle, l'entreprise privée algérienne trouvera sûrement des difficultés à faire face aux nouveaux défis de l'économie de marché, il faut souligner que les organisations patronales n'ont pas été sollicitées pour donner leurs avis et propositions sur le dossier de l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation Mondiale du Commerce, surtout que «l'adhésion à l'OMC mérite des concertations sur des sujets économiques précis afin de bien se positionner sur la scène internationale»¹².

D'après les déclarations du président du Forum des Chefs d'Entreprise, entrer à l'OMC c'est continué à se battre, mais cette adhésion sera comme un signal fort de l'Algérie vers les pays étrangers surtout coté investissement. Mais il reste à signaler que l'Algérie a cumulé un grand retard car tous les pays de la planète y sont déjà (140 pays) aussi faut il le dire, les organisations patronales «n'ont aucune information sur les engagements que l'Algérie aurait pris vis-à-vis de cette organisation; mais l'adhésion est inévitable»¹³, il faut reconnaître que «l'accord d'association qui est entré en application le 01 septembre 2005 n'a pas fondamentalement changé les flux commerciaux et les flux d'investissement, ajoutons que les positions commerciales ont diminué»¹⁴.

Après cette brève identification des organisations et associations patronales algériennes visées par notre étude et qui ont fait l'objet du premier et deuxième volet de nos entretiens notons que dans le premier il a été question de l'identification de ces organisations (qui sont- elles ?)alors que le deuxième a été conçu dans le but de connaître les modes de fonctionnement de ces organisations et associations patronales (comment fonctionnent –elles ?) et pour voir les attitudes et comportements de leurs représentants, nous avons consacré le troisième volet du guide d'entretien au recueil d'information pour connaître leurs avis ou positions quant aux grands dossiers socio- économiques à l'échelle nationale et internationale, comme le dossier partenariat avec l'Union Européenne par exemple , ou pour relancer l'accord d'association de 2005 et aller vers la zone du libre échange de 2010, ainsi que l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation Mondiale du Commerce.Par ailleurs les pouvoirs publics ont entamé en partenariat avec l'union Européenne des programmes comme le programme MEDA- mise à niveau de PME. il ressort de l'analyse des déclarations des représentants des huit organisations que ce programme manque de visibilité pour les chefs d'entreprises privées car et d'après le président du forum des chefs d'entreprises (FCE) ce programme a été tantôt adopté par le ministère des PME, tantôt par le ministre de l'industrie; par ailleurs, il se trouve que les experts européens dépêchés en Algérie pour effectuer des audits auprès des entreprises, se contentent de simples diagnostics, pour la plupart superficiels. La conséquence en est: le retour de 80% du budget MEDA- mise à niveau en Europe par le biais des consultants.

L'iniquité du partenariat, proposé par l'Europe a poussé les chefs d'entreprises privées à le critiquer parce qu'il n'implique

- Couvrants le territoire national à part le CEIMI qui a une couverture locale (la région de la Mitidja);
- Composées des adhérents des deux sexes, à part l'association nationale des femmes chefs d'entreprises privées (Seve) qui n'est composée que de femmes;
- Structurées en fédération (énergie, santé, textile, agro-alimentaire, pêche bâtiment et travaux publics à part le forum des chefs d'entreprises qui n'est composé que des grandes entreprises du secteur productif (pas d'importateurs ni d'artisan).

Ces organisations agissent sur l'environnement des entreprises; en vue de créer les conditions adéquates à leur promotion et développement.

Elles interviennent notamment en matière:

- de négociations avec les pouvoirs publics d'accords cadres pour la promotion de la production nationale;
- De l'amélioration des relations entre les entreprises privées et leur environnement extérieur (les banques surtout);
- d'assainissement de l'environnement des entreprises (par le biais du programme de mise à niveau)
- de partenaire social, par la prise en charge des préoccupations des opérateurs économiques privés dans le cadre de concertations tripartites;
- de rapprochement avec les organisations patronales des pays du Nord et du Sud,
- de siéger au niveau des organismes et institutions au niveau national et international (CNES, APN, BIT, BM.).

								productif (pas d'importateurs ni d'artisans).
CEIMI	Club des entrepreneurs et des industriels de la Mitidja.	1998	Régionale (locale)	600	Une minorité	Universitaire	Expérience	L'agro-Alimentaire, chimie cosmétique, plastique et caoutchouc, BTPH (Majoritaire).
UNOP	Union nationale des opérateurs de la pharmacie	1999	Nationale	33	00	Universitaire	expérience	Production+ importation et transformation des produits pharmaceutiques.
AGEA	Association générale des entrepreneurs algériens	2003	Nationale	561	10	Universitaire	Expérience	BTPH, fabrication dans le secteur du bâtiment + services divers (Bureaux d'études surtout en architecture).
SEVE	Savoir et vouloir entreprendre	1993	Nationale	840	Toutes des femmes	Universitaire	Expérience	Petites industries, Agriculture, artisanat, services.

Source: données recueillies sur le terrain avec les représentants des organisations patronales (enquête faite par nous même mars 2007).

- Dénommées: confédération, union, conseil, club, association et un forum des chefs d'entreprises;
- Créés à partir de la fin des années 80;

Tableau synthétique identifiant les organisations et associations patronales :

Identification Organisations patronales	dénomination	Date de création	couverture	Nombre d'adhérents	Nombre De femmes adhérentes	Niveau d'instruction		Secteurs d'activité
						Nouveaux	Anciens	
CAP	Confédération Algérienne du patronat	1991	Nationale	5000	Un nombre important	Universitaire	Expérience	Structurée en 14 fédérations à savoir celle: - de l'énergie - de la santé - de l'agriculture - et de la pêche. En plus des services (cliniques, pharmacies et bureaux d'études).
CGEA	Confédération générale des Entreprises Algériennes	1990	Nationale	1823	03	Universitaire	Expérience	BTPH, textile, l'agro-alimentaire, chimie cosmétique, médicaments, papiers secteurs productifs seulement.
CSPA	Conseil supérieur du patronat Algérien	1997	Nationale	1800	15	Universitaire	Expérience	BTPH, pêche, petites et moyennes industries ainsi que six (06) unions de prestation de services. Exemple: tourisme et transport.
FCE	Forum des chefs d'entreprises	2000	Nationale	160	Quelques unes	Universitaire	Expérience	Les grandes industries et surtout les grandes entreprises du secteur

Les deuxièmes: Régies par la loi 90-31, relative aux associations, elles ont pour but au développement du tissu industriel et un avantage compétitif pour le métier (branches d'activités) qu'elles représentent à l'instar du : Forum des chefs d'entreprises (FCE) le club des entrepreneurs et des industriels de la Mitidja (CEIMI). L'association pour le développement et la promotion de l'entreprise (ADPE); l'union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP); l'association générale des entrepreneurs algériens (AGEA); et une association des femmes chefs d'entreprises privées sous l'appellation: savoir et vouloir entreprendre (SEVE).

Parmi ces organisations et associations patronales nous avons étudié huit (08) d'entre elles, mené notre enquête, et recueillis, les informations pouvant enrichir les axes que nous avons pris en considération dans cette étude comme, l'identification de ces organisations, et l'avis de leurs représentants sur les grands dossiers économiques et sociaux au niveau national et international cela nous a conduit à vouloir en savoir plus sur leurs modèles d'intervention , notamment en siégeant dans des organismes économiques et sociaux. Avant d'entamer l'analyse des déclarations des représentants des organisations patronales concernant la deuxième thématique il est nécessaire d'identifier ces organisations .

Dans la seconde, l'auteur parle des industriels, qui d'après lui «cherchent à pénétrer l'administration et créer des groupes de pression à l'intérieur». dans la troisième étude, il a été question de deux concepts, le patron dénommé Chikh, et les salariés de l'entreprise privée dénommés clients, l'auteur conclut dans son étude socio- anthropologique que «le patron algérien doit être un chikh avant d'être un capitaliste»⁹

Si cette situation prévalait durant la période allant de 1966 à 1979 et même jusqu'à 1989, cette date très importante et décisive dans la vie politique économique et sociale de l'Algérie, car c'était l'Année de: L'amorce d'une politique des réformes et d'une plus grande intégration du secteur privé ainsi que l'apparition de la nouvelle législation et l'institutionnalisation de nouvelles formes d'action dans la sphère économique et sociale. «Depuis un arsenal juridique considérable a été mis en œuvre pour asseoir les bases d'une grande transformation économique et sociale»¹⁰, ce qui a conduit à des mutations remarquables dans les relations de travail entre les différents partenaires sociaux avec l'émergence de plusieurs syndicats et associations dont les organisations syndicales patronales et les associations patronales ou professionnelles.

Les premières: régies par la loi: 90-14 relative au droit syndical, elles ont un caractère éminemment revendicatif (syndical) à l'instar de la confédération algérienne, du patronat (CAP); la confédération générale des entreprises algériennes (CGEA); le conseil supérieur du patronat algérien (CSPA), la confédération nationale du patronat algérien (CNPA); et l'union générale des entrepreneurs algériens (UGEA).

Les chefs du Medef voulaient «replacer l'entreprise au centre de la société française, en favorisant la liberté d'entreprendre et en exerçant un véritable leadership d'influence»⁷. «Ou est appelé à peser dans le débat public et dans tous les domaines» disait l'un des membres de l'organisation, Ainsi apparaissent les partisans d'une **Entreprise citoyenne et d'un dialogue social**.

Les chefs du Medef voulaient toujours mener une guerre de terrain contre. l'intervention de l'Etat, le Medef est alors pris en considération comme acteur politique avec un programme, des convictions voire une doctrine, c'est sur ce dernier point que nous nous appuyons dans notre analyse factuelle, nous nous sommes positionné par rapport au rôle que se sont donné les chefs du Medef, nous avons pris cette idée majeure comme outil théorique afin de répondre aux questions qui nous montrent s'il serait possible pour le patronat algérien de constituer un groupe d'influence avec un poids conséquent dans la prise de décision dans le domaine économique ou encore plus, s'il pourra constituer une élite politico-économique Concernant le cadre conceptuel et pour ce qui est du contexte algérien, il convient d'abord d'évoquer des références essentielles, telles que l'étude de Djilali Liabes, de Jean Penef et celle de Ahmed Henni.

Dans la première l'auteur évoquait le concept de bourgeoisie pour définir le patron algérien, il était également question de l'occupation de postes dans l'appareil de l'Etat et de l'utilisation des réseaux de relations pour le maintien de la position du patron privé, l'étude de Djilali Liabes peut être résumée dans sa tribologie: «Epargner, investir, et entreprendre le champ national laudatif»⁸.

cons et contradictions de la sphère économique et par conséquent aussi les effets de la domination propre à cette dernière, et cela par la mise au point d'une stratégie d'intervention à chaque fois que «les objectifs du pouvoir exécutif et des groupes de pression s'opposent et quand le gouvernement néglige ces groupes de pression»⁴.

L'argent joue un rôle très important dans la vie des lobbyistes, «il est clair que ces lobbyistes apportent le plus légalement du monde un soutien financier considérable aux hommes politiques»⁵ ce qui nous amène à signaler que «de tout temps et toutes époques, le pouvoir politique et celui de l'argent se sont étroitement mêlés»⁶, ce qui a été le cas pour le patronat français (beaucoup plus connu historiquement). Pour évoquer l'idée du Patronat Français et la notion de groupes de pression on doit se référer à l'histoire économico-politique de ce pays où, il y a vingt ans un représentant du CNPF (confédération nationale du patronat français) publiait un ouvrage intitulé: «L'insurrection des patrons», dans lequel il dénonçait les excès inadmissibles de l'Etat, il en appelait à la constitution d'un cinquième pouvoir celui des patrons.

Ce qui est à remarquer aussi, c'est qu'en France une nouvelle élite politico-financière s'est faite de nouveaux réseaux (rapports entre affaires et politique), que le 27 octobre 1988, 1700 patrons se sont rassemblés et se fut un nouveau départ et un tournant historique dans l'histoire du patronat français, le CNPF disparaît pour laisser place au Medef, car l'idée n'était pas seulement de changer le nom, mais de donner une dynamique nouvelle à l'organisation patronale, voire une nouvelle mission d'en faire un parti de l'entreprise.

éventuellement portés par des groupes numériques. Car les groupes nombreux et stratégiquement très puissants¹. Ils jouent un rôle très important sinon décisif dans la vie politique. Il a été donc distingué des partis le nom de groupes de pression ou de groupes d'intérêts. Notons que dans la littérature francophone il a été suggéré la notion de groupes d'influence. C'est pourquoi nous nous interrogeons à notre tour sur la possibilité d'existence de tels groupes en Algérie et qui se situeraient dans le contexte du processus politique global qui «... se déroule dans un système de pouvoir ou agissent certaines forces».²

C'est en Grande Bretagne (1829) que le terme lobby apparaît. Il y a un siècle et demi, pour désigner les groupes d'intérêt qui, en coulisse, cherchent à peser sur les décisions du parlement, presque à la même époque les Etats Unis (1837) institutionnalisent le lobbying et réglementent l'activisme des groupes de pression. En France les lobbies ne bénéficient d'aucune reconnaissance officielle, on parle timidement de réseaux d'influence.³

Mais la complexité croissante des affaires publiques, la préparation du grand marché européen, sont autant de facteurs qui ont imposé les lobbies comme des interlocuteurs écoutés des pouvoirs publics et parce qu'ils expriment le dynamisme et la diversité des intérêts économiques et sociaux; ce qui conduit à une relation entre les groupes de pression, les fonctions économiques et l'état.

D'où l'idée de la fonction principale des groupes qui est de faire transporter dans la sphère des décisions politiques, les

dialogue social. Ce qui leur a permis d'être considérés comme un acteur politique en se dotant d'un programme, des convictions, voire d'une doctrine.

Cette idée a été prise comme guide théorique a fin d'analyser les données obtenues par le moyen d'entretiens auprès afin de huit (08) organisations et associations patronales à savoir: La confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), la confédération algérienne du patronat (CAP), le conseil supérieur du patronat algérien (CSPA), l'association générale des entrepreneurs algériens (AGEA), le forum des chefs d'entreprise (FCE) , le club des entrepreneurs et des industriels de la Mitidja (CEIMI) , l'union des opérateurs pharmaceutiques (UNOP) , et l'association des femmes chefs d'entreprises (SEVE). En interviewant leur représentants (présidents (e) ou secrétaires généraux à l'aide d'un guide d'entretien composé de trois (03) volets :

Notre réflexion tourne autour de deux questions essentielles :

- le patronat algérien peut-il constituer un groupe d'influence?
- le patronat algérien peut- il constituer une élite entrepreneuriale voire une force de proposition?

L'article:

Après avoir orienté leurs études de la vie politique vers l'étude des partis et des interactions entre partis et systèmes institutionnels, assez rapidement les chercheurs se sont aperçu que les partis ne sont pas les seuls groupements qui entrent dans le processus politique et donnent à un système institutionnel sa vraie figure et qu'il faut aussi tenir compte «d'autres groupements qui représentent des intérêts sectoriels

LES ORGANISATIONS PATRONALES ALGERIENNES ET LA NOTION DE GROUPES D'INFLUENCE

AYOUCHE Houria
Département de sociologie
Université d'Alger 2

Résumé :

Avec la mondialisation nous assistons à une redéfinition des rôles des acteurs sociaux publics et privés de la vie économique. Les Etats se déchargent des fonctions qu'ils ont assumées jusqu'ici dans le monde de l'entreprise comme : la formation, la veille technologique, la gestion (dans le but de prospecter). Ces fonctions incombent désormais en priorité aux organisations et associations patronales et elles ne peuvent les remplir qu'en se dotant de certains mécanismes de dysfonctionnement. Vu les objectifs que leurs adhérents tracent souvent.

Pour parler des organisations patronales en Algérie et leur implication dans le processus économique et politique nous avons mis en liaison :

En premier lieu: avec la réalité dans d'autres pays, à l'instar du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) c'est -à - dire: une analyse factuelle.

En deuxième lieu: en se référant à quelques analyses recueillies d'une première bibliographie: à savoir: les travaux de : Djilali Liabes, d'Ahmed Henni, de Jean Guarigue de Michel Lente et de Mohamed Madoui.

Concernant l'analyse factuelle, nous nous sommes positionnés par rapport au rôle que se sont donné les chefs du MEDEF: d'être des leaderships d'influence dans le but de faire apparaître des partisans d'une entreprise citoyenne et d'un